

Conditions Générales de Vente Domaine de Sonnard

Article 1 :

Durée du séjour : Le locataire s'engage pour durée déterminée et ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour. Le mail de confirmation tenant lieu de contrat.

Article 2 :

validation d'une réservation : Les séjours sont garantis uniquement par la réception de l'acompte versé et déductible de la facture à votre arrivée. L'acompte est encaissé à réception. **Le versement de l'acompte implique l'acceptation des présentes conditions générales.**

Acompte demandé : Pour les Chambres La réservation devient effective dès lors que le locataire aura fait parvenir au propriétaire un acompte de 25 % du montant total du prix du séjour avec **un minimum d'une nuitée par chambre retenue** Les prix s'entendent toutes charges comprises hors taxe de séjour.

Pour le Gite : Un acompte de 30% vous sera demandé à la réservation et le solde le jour de l'arrivée. Une caution de 300 € vous sera aussi demandée et vous sera restituée après état des lieux à votre départ.

Article 3 :

Annulation par le client : Toute annulation doit être notifiée par lettre adressée au propriétaire ou par mail

annulation avant le début du séjour :

Si l'annulation intervient plus de 7 jours (Chambres d'hôtes), plus de 30 jours (Gite) avant le début du séjour, l'acompte est remboursé par le propriétaire.

Si l'annulation intervient moins de 7 jours (chambres d'hôtes), moins de 30 jours (Gite) avant le début du séjour, l'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.

Annulation par le propriétaire : Lorsqu'avant le début du séjour, pour un motif de force majeure, réel et sérieux le propriétaire annule le séjour, il doit informer son client par mail ou à défaut par téléphone. Le client sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, sera remboursé immédiatement des sommes déjà versées.

Arrivée tardive -Sauf accord entre les parties, si le client ne se manifeste pas avant 20 heures le jour prévu du début du séjour, le présent contrat devient nul de plein droit et le propriétaire peut disposer de ses chambres d'hôtes, ou de son gite. L'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement, en cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis au propriétaire.

Article 4 :

ART DE VIVRE, UTILISATION DES LIEUX : Le respect d'un certain art de vivre est demandé à tous les hôtes pour garantir la quiétude du lieu et le confort de ses hôtes. Le silence est d'or après 23 h.

Les enfants évoluant au sein du Domaine, ainsi que dans et autour de la Piscine sont sous l'unique et entière responsabilité de leurs parents.

Les animaux de compagnie sont acceptés sur demande, sans accord préalable cela sera assimilé à une modification ou une rupture du contrat à l'initiative du propriétaire. De sorte qu'en cas de départ du client, aucun remboursement ne peut être envisagé.

Tous nos bâtiments sont réglementairement non fumeurs.

Le client s'engage à rendre les chambres en parfait état à la fin du séjour, à déclarer et assumer financièrement, toute dégradation éventuelle dont il pourrait être responsable.

Entretien des chambres

Il vous appartient de faire votre lit tous les jours.

Le linge de lit et de toilette sont fournis.

Les serviettes des salles de bains ne doivent pas être utilisées à la piscine. Des serviettes sont mises gratuitement à votre disposition, si vous avez oublié vos serviettes de plage.

Pour les réservations au-delà de 3 et jusqu'à 6 nuits, le ménage sera effectué et le linge de toilette changé en milieu de séjour. Pour les réservations de 7 nuits et plus, le ménage sera fait et le linge de toilette remplacé tous les 3/4 jours. Le linge de lit est renouvelé en milieu de séjour pour les hébergements de 10 nuits minimum. Nota : si le linge a besoin d'être changé avant les jours prévus, il suffira de le signaler.

MENAGE DU GITE : Le gite est entièrement nettoyé entre chaque locataire .Il doit être restitué dans l'état où vous l'avez trouvé. Si toutefois vous n'avez pas le temps ou l'envie de le nettoyer vous même avant votre départ, veuillez nous en informer au plus tard, la veille de votre départ ; Afin que nous puissions procéder à la facturation du forfait nettoyage de 40 euros.

Article 5 : Horaires

Arrivée

Nous vous accueillons de 15h00 à 20h00 le jour de votre arrivée. En cas d'arrivée tardive, merci de nous prévenir. Sinon, votre réservation sera annulée, l'acompte sera gardé à titre de dédommagement et nous pourrons disposer de votre chambre.

Départ

Votre départ doit se faire avant 12h00.

Petit-déjeuner

Le petit-déjeuner est servi dans la salle à manger ou en terrasse de 08h30 à 10 h00

Article 6 :

CHANGEMENT DE CHAMBRES :

Sans que le client ne puisse se prévaloir d'aucune indemnité, l'exploitant se réserve la possibilité de changer la chambre initialement réservée par le client par une chambre de même capacité ou de capacité supérieure. Dans un tel cas, le coût de la réservation reste inchangé.

Article 7 :

Taxe de Séjour : La taxe de séjour est un impôt local que le client doit acquitter auprès du propriétaire qui la reverse ensuite au trésor public.

Les présentes conditions de vente sont modifiables à tout moment sans préavis. L'acceptation et le respect de ces conditions de vente sont réputés acquis dès le versement des arrhes.